

COMMUNIQUE

Les Maires et conseillers communautaires de l'Agglomération, signataires de ce communiqué souhaitent appeler l'attention des habitants du biterrois sur la volonté de l'Agglomération de mettre en place, dès 2009, un impôt supplémentaire, sur les taxes d'habitation et foncières

Cet impôt, qui servira notamment à financer les emprunts des investissements déjà réalisés, comme la médiathèque, ou à réaliser, comme l'IUT, augmentant les impôts actuels de 11 à 30 % suivant les communes.

Remettant en cause la nécessité de cet impôt alors que débute une période économique difficile, nous demandons au Président COUDERC de reporter ce vote, le temps d'explorer les solutions alternatives qui ne reposent pas sur la création d'un impôt supplémentaire.

Responsables de nos actions devant nos électeurs, nous ne pouvons imaginer qu'une telle décision soit prise en force, en contradiction avec la charte fondatrice de l'Agglomération.

Rappelons-le, dans les 5 principes qui doivent guider l'Agglomération figurent notamment **la recherche du consensus, le souci de maintenir vivante la réalité des communes et le respect de la souveraineté de la commune sur son territoire.**

Imposer un impôt supplémentaire contre la volonté des maires et des habitants ne relève pas de ces principes, pourtant édictés par le Président de la CABIM lui-même.

Nous réaffirmons notre attachement à l'Agglomération qui a été créée, rappelons-le, pour améliorer les conditions d'existence des familles du biterrois et instaurer une plus grande solidarité sociale.

Souhaitant être entendus afin que subsistent les valeurs nobles constitutives de la Charte fondatrice de l'Agglomération, nous demandons que notre légitime requête soit entendue.

Les élus soussignés :

Guy COPEZ



Jean-Paul GALONNIER



Frédéric LACOS

